



RECTORAT
DPATE 2
Bureau des Personnels d'Inspection
et de Direction

PROFIL DE POSTE PERSONNEL DE DIRECTION COLLÈGE REP+ Poste vacant

Candidature à retourner en double exemplaire au rectorat avant le 04/12/2023

BOEN n°32 du 24/08/2023 - ANNEXE C à retourner complétée et accompagnée d'un Curriculum vitae et d'une

lettre de motivation

Par voie postale à l'adresse suivante :

Rectorat académie de La Réunion – DPATE 2- BPID

24, avenue Georges Brassens

97702 Saint Denis messag cedex 9

et par mail à « dpate2.gestion-pid@ac-reunion.fr »

Intitulé de l'emploi : Chef d'établissement poste vacant

Type et nom de l'établissement : COLLÈGE AMIRAL PIERRE BOUVET

Catégorie financière : **4** Type de logement : **F5**

Implantation géographique

Adresse : 50 rue Auguste de Villèle

Commune : **Saint-Benoît** Code postal :**97470**

Présentation du contexte de l'établissement

- Spécificités internes :

Effectifs élèves : 497

- CSP: 74,8 % de population défavorisée

Taux de boursiers 2022 : **72,2** %

Compétences attendues

En matière de pilotage d'une démarche innovante dans les champs du programme REP+ (pédagogie, vie scolaire, GRH)

- Ouvrir l'établissement sur son environnement éducatif, institutionnel, social et s'inscrire dans des partenariats et réseaux
- Savoir animer et fédérer les équipes et adapter le pilotage de l'établissement pour prendre en compte l'hétérogénéité de la population scolaire dans ses dimensions sociales et culturelles
- Être force de proposition en matière d'initiatives et de projets innovants, savoir impulser des projets fédérateurs en lien avec le projet d'établissement et le contrat d'objectifs, notamment en direction des élèves fragilisés et en voie de décrochage scolaire

Points particuliers concernant le poste

- Poste ouvert à un personnel de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministère de l'éducation nationale - titulaire

Il est porté à l'attention des candidats que pour postuler sur ce poste, une durée de 6 ans d'ancienneté de direction et de 3 ans d'ancienneté de poste est recommandée.